

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 mars 2023.

Etaient présents :

Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, M. Philippe TISSOT,
M. Christophe FROPIER, Mme Ghénia BENSOU, M. Eddie STAMPONE,
Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi
PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD,
Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Marie-Rose GALMES,
M. Patrick TAUSENFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE,
M. Eric LANÇON, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Eric
MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Alexandre GAUTHIER avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Annie VITALI avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT
Mme Léopoldine ROUDET avec pouvoir à M. Eddie STAMPONE
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à M. Philippe TISSOT
M. Karim DJILALI avec pouvoir à Mme Ghénia BENSOU
Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à Mme Nora ZARLENGA
M. Alain PONCET avec pouvoir à M. Bernard LACHAMBRE
Mme Myriam CHIAPPA KIGER avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Etaient absentes :

Mme Hélène MAITRE-HENRIET
Mme Alixia BEAUTÉ
Mme Sophie GUILLAUME

Secrétaire de séance :

M. Mehdi MONNIER

OBJET

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS, AU CCAS ET SUBVENTIONS
D'INVESTISSEMENT – ANNEE 2023

Cette délibération a été affichée le : 5 avril 2023

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS, AU CCAS ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT – ANNEE 2023

Monsieur Eddie STAMPONE expose :

L'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget.

L'individualisation des crédits par bénéficiaire vaut décision attributive de subvention, étant précisé que la validité de la décision prise par le Conseil Municipal est fixée à l'exercice auquel elle se rapporte.

Ainsi, au 31 décembre de l'exercice considéré, les structures perdent le bénéfice de la subvention attribuée en cas de défaut de réalisation de l'action cofinancée et/ou de communication des pièces sollicitées par l'administration (conformément à la loi, toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordé).

Le montant des subventions de fonctionnement prévues au BP 2023 s'élève à 1 943 169 €. Cette enveloppe globale représente 4.92 % des dépenses de fonctionnement inscrites au budget, et est répartie comme suit :

- 1 612 954 € pour le fonctionnement des associations proprement dit, attribués par bénéficiaire ;
- 280 140 € pour les subventions sur projets, envisagées par bénéficiaires ;
- 50 075 € de crédits de réserve qui seront, le cas échéant, attribués en cours d'exercice.

Les subventions d'équipements ou d'investissement s'élèvent quant à elles à 144 914 € avec :

- 19 914 € à destination des associations, répartis par bénéficiaires ;
- 35 000 € pour le soutien au ravalement de façades d'immeubles ou de commerces, qui seront attribuées en cours d'exercice.
- 80 000 € pour les subventions qui seront attribués dans le cadre du dispositif OPAH-RU.
- 10 000 € pour le dispositif de soutien à l'acquisition de vélos à assistance électrique.

Outre les subventions en numéraire, les associations bénéficient de prestations en nature fournies par la Ville, estimées à 3 364 403 € en 2021 (les données 2022 seront consolidées lors de l'établissement du Compte Administratif de cet exercice).

La liste des subventions par bénéficiaire au titre de l'exercice 2023 est la suivante :

N°tiers	ASSOCIATIONS	FONC.	PROJETS	INVT.	BP 2023	NATURE CA 2021
19047	AAPPMA MONTBELIARD - SOCHAUX	570 €	200 €		770 €	4 625 €
13980	ACROPOLE LES AMIS DES MUSEES	600 €			600 €	
14511	AMICALE DES ANCIENS DE LA CITADELLE				0 €	
727	AMICALE DES ANCIENS MARINS	400 €			400 €	
890	AMICALE DE LA POLICE NATIONALE	300 €			300 €	
799	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE Montbéliard	7 000 €			7 000 €	
3627	APCRPM (Atelier des Moles)	31 050 €	10 000 €		41 050 €	37 242 €
20062	ARTS 2 SENS		1 000 €		1 000 €	
3252	ASCAP	9 000 €	11 500 €		20 500 €	259 908 €
19092	ASCM	2 000 €	1 000 €		3 000 €	164 724 €
23917	ASM NATATION	8 000 €			8 000 €	15 636 €
1898	ASM PETANQUE	0 €			0 €	27 502 €
9041	ASSOCIATION DU PERSONNEL COMMUNAL VILLE DE MONTBELIARD E Montbéliard	80 787 €			80 787 €	4 069 €
20587	ASSOCIATION ETUDIANTS MEMO	800 €			800 €	
24318	ASSOCIATION LA CROISEE DES JEUX	300 €	1 000 €		1 300 €	
1353	ASSOCIATION PHILATELIQUE G. CUVIER	155 €			155 €	
25018	AVF - ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES	1 100 €			1 100 €	7 645 €
441	BASEBALL SOFTBALL CLUB	500 €		0 €	500 €	14 435 €
2466	CENTRE D'ART VIVANT "MA Scène nationale"	549 000 €			549 000 €	410 986 €
1103	CENTRE REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN	94 500 €			94 500 €	56 720 €
3570	CERCLE CARTOPHILE	200 €			200 €	
3621	CIEL MONTBELIARD	510 €			510 €	1 927 €
2412	CLOWNS DE LA CHIFFOGNE	800 €			800 €	9 310 €
14292	CLUB AMATEUR VIDEO BELFORT-Montbéliard	300 €		500 €	800 €	2 478 €
4687	CLUB DE TIR DU FORT LA CHAUX	500 €		400 €	900 €	75 048 €
23918	CLUB MONTBELIARD DES SPORTS AQUATIQUES (CMSA)	500 €		200 €	700 €	6 853 €
10170	CLUB PYRAMIDE CITE DES PRINCES	100 €			100 €	
337	COLLECTIF MONTBELIARD ANIMATIONS ET FESTIVITES	55 000 €	90 000 €		145 000 €	74 469 €
1357	COMMERCE ET ACTEURS ECONOMIQUES (CAEM)	40 000 €	1 500 €		41 500 €	8 041 €
622	COMMUNE LIBRE DE LA CITADELLE	1 200 €	5 550 €		6 750 €	669 €
22096	COMMUNE ZIMTANGA (PROJET MARAICHAGE)				0 €	
17779	COMPAGNIE GAKOKOE	8 000 €	2 000 €		10 000 €	73 223 €
10171	COUNTRY CLUB DE Montbéliard	0 €		0 €	0 €	0 €
1698	ECOLE DE PARACHUTISME NORD FRANCHE COMTE	500 €			500 €	
24294	ECOLE DU MUAY (ex ULTIMATE MUAY THAI)	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €	43 956 €
23189	EGLISE PROTESTANTE UNIE DE MONTBELIARD			0 €	0 €	
24475	EMBAR (Entente Montbéliard/Belfort/ASCAP/Rugby)	4 000 €	3 000 €		7 000 €	11 845 €

14004	ETABLISSEMENT REGIONAL L. LAGRANGE	221 240 €			221 240 €	180 974 €
10349	EUROCUIVRES		15 000 €		15 000 €	825 €
14023	FCSM OMNISPORT ATHLETISME	5 000 €	8 000 €		13 000 €	406 352 €
1097	FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES				0 €	1 808 €
975	FNACA	150 €			150 €	
17059	GROUPE COMTOIS SUBAQUATIQUE	1 000 €		0 €	1 000 €	5 892 €
845	GROUPE FOLKLORIQUE "LE DIAIRI"	1 800 €			1 800 €	16 510 €
2646	GROUPE FOLKLORIQUE MAZURKA	300 €			300 €	5 740 €
1309	GROUPE SPELEOLOGIQUE CATAMARAN				0 €	1 824 €
709	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MONTBELIARD	400 €			400 €	20 177 €
522	HARMONIE MUNICIPALE	36 360 €	1 640 €	3 000 €	41 000 €	19 179 €
1752	INFORMATIC CLUB	400 €		1 400 €	1 800 €	8 956 €
358	JUDO CLUB MONTBELIARDAIS	500 €			500 €	2 054 €
852	L'AJOULOTTE CHORALE "A CŒUR JOIE"		500 €		500 €	
25397	L'APPEL		1 100 €		1 100 €	
2501	LA GAULOISE CANOE KAYAK	1 000 €	300 €	0 €	1 300 €	1 739 €
21637	LA GAULOISE GYMNASTIQUE	6 000 €		2 000 €	8 000 €	122 646 €
2301	LE CINEMA ET RIEN D'AUTRE	1 800 €	2 700 €		4 500 €	
889	LE SOUVENIR Français	320 €			320 €	
780	LES AMIS DU MAI ANGLAIS	600 €		100 €	700 €	
18464	LES PRINCES DE MONTBELIARD	1 000 €			1 000 €	0 €
29210	LES LIONS DE MONTBELIARD	1 000 €	1 500 €		2 500 €	0 €
2502	MJC CENTRE IMAGE	9 000 €	9 000 €	2 000 €	20 000 €	850 €
1467	MJC PETITE HOLLANDE	109 471 €	63 600 €		173 071 €	70 983 €
18465	MONTBELIARD BOXE	500 €			500 €	
12020	MONTBELIARD HALTEROPHILIE MUSCULATION				0 €	19 736 €
5090	MONTBELIARD SANS FRONTIERES	300 €	1 000 €		1 300 €	
21410	MONTBELIARD TRIATHLON	1 500 €		2 000 €	3 500 €	19 879 €
18466	MUSCULATION CARDI MONTBELIARD (EX-USM CARDIO FITNESS)	500 €			500 €	13 856 €
917	OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MONTBELIARD	70 000 €			70 000 €	0 €
2982	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	500 €		1 000 €	1 500 €	
1116	OGEC SAINT-MAIMBOEUF	104 000 €			104 000 €	
884	PAVILLON DES SCIENCES	110 500 €	20 000 €		130 500 €	237 408 €
2254	PEEP				0 €	1 815 €
848	RALLYE TROMPES DE MONTBELIARD	150 €			150 €	
4411	ROI BLANC MONTBELIARD	700 €	600 €		1 300 €	1 460 €
527	SCOUTS DE France	1 000 €			1 000 €	4 413 €
2625	SKI NAUTIQUE MONTBELIARDAIS	800 €			800 €	256 €
793	SOCIETE DE TIR	2 000 €		2 000 €	4 000 €	
847	SOCIETE D'EMULATION DE MONTBELIARD	5 341 €			5 341 €	10 142 €

440	SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE	500 €	1 500 €		2 000 €	
23896	SOCIETE MYCOLOGIQUE DU PAYS	300 €			300 €	
1552	SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER				0 €	42 307 €
20385	SOS CONSOMMATEURS	250 €			250 €	
26311	SPORTING CLUB DE MONTBELIARD				0 €	299 053 €
656	SPORTS REUNIS DU PAYS DE MONTBELIARD	400 €			400 €	1 076 €
22597	SYNDICAT MIXTE OVHFC			2 114 €	2 114 €	3 174 €
19033	USEP	5 000 €	1 000 €		6 000 €	2 196 €
11265	VELO CLUB DU PAYS DE MONTBELIARD	2 000 €	3 000 €	3 000 €	8 000 €	42 737 €
24608	VELOCITE				0 €	0 €
14635	A LA LUEUR DES CONTES		3 000 €		3 000 €	
439	LES AMIS DE L'ORGUE ST MARTIN		4 000 €		4 000 €	
2099	THEATRE DU COIN		1 200 €		1 200 €	
30825	MONTBEL'ARTS		500 €		500 €	
13242	CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION	200 €			200 €	
30824	COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL		4 000 €		4 000 €	
2177	CLUB ALPIN FRANCAISN F	500 €		200 €	700 €	
30476	RAND'HOLLANDE		1 000 €		1 000 €	
1938	EMMAUS		6 000 €		6 000 €	
858	CROIX ROUGE FRANCAISE	10 000 €			10 000 €	
	Associations ne bénéficiant pas de subventions en numéraire					487 075 €
		1 612 954 €	276 890 €	19 914 €	1 909 758 €	3 364 403 €

AIDES AUX ECHANGES AVEC LUDWIGSBURG :	5 825 €
Collège Guynemer	750 €
Prix Tharradin	2 500 €
Crédit de réserve relations internationales	2 575 €

CREDITS DE RESERVE	11 500 €	36 000 €
Service SAVA - Sports / Manifestations exceptionnelles	0 €	11 000 €
Service SAVA - Remboursement ISM	2 000 €	0 €
Manager - Fonds d'aide aux actions de dynamisation commerciales	0 €	25 000 €
Service Affaires Scolaires - Projets pédagogiques innovants	9 500 €	

TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT + PROJET	1 943 169 €
--	-------------

TOTAL SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS (investissement)	19 914 €
--	----------

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS AUTRES (chap 204)	125 000 €
Enveloppe globale - Subventions pour ravalements de façades d'immeubles	25 000 €
Enveloppe globale - Soutien requalification enseignes, façades commerciales	10 000 €
Enveloppe globale - Soutien à l'acquisition de VAE	10 000 €
Enveloppe globale - Dispositif OPAH	80 000 €

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS	2 226 000 €
--------------------------------------	-------------

Par ailleurs, la subvention d'équilibre au CCAS s'établit 2 226 000 € en 2023.

Après avis des commissions compétentes, le Conseil Municipal :

- approuve la liste des subventions telles que présentées ci-dessus et inscrites au Budget Primitif 2023 pour 1 943 169 € en fonctionnement et 144 914 € en investissement,
- approuve le montant de la subvention d'équilibre au CCAS inscrite au Budget Primitif 2023 pour 2 226 000 €.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 24
Contre : 5
Abstentions : 0
Ne participe pas
au vote : 3

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents
Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 5 avril 2023